

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi trois avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
Mardi 28 mars 2023

Mis en ligne :
Vendredi 07 avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 24
Votants : 28
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla.

Procurations de vote et mandataires : Mme DORIA Anne ayant donné pouvoir à M. LEFEUVRE Gaël, Mme MAHÉO Aude ayant donné pouvoir à M. PIERRE Frédéric, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à M. RAOUL Gérard, VAN CAUWELAERT Damien ayant donné pouvoir à M. POINTIER Vincent.

Absents : M. LETENDRE Christophe.

Madame JOUAULT Jaroslava est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 28 mars 2023) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2023-38 - Administration générale : Approbation du procès-verbal du 13 mars 2023 générale.

Rapporteur : Gaël LEFEUVRE

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023 pour approbation.

Après en avoir délibéré par 20 voix pour et 8 voix contre (C. BONNAFOUS, C. CAÏTUCOLI, M. DA CUNA, J.M. LE GUENNEC, B. LEJOLIVET, S. NOULLEZ, D. SIMON, P. VALLEE), les membres du Conseil municipal approuvent le procès-verbal de la séance du 13 mars 2023.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE

